

**OBJET ATELIERS CHANTIERS D'INSERTION
PROGRAMMATION 2016-2017**

L'insertion socio-professionnelle des publics en grande difficulté face à l'emploi est un objectif fort de l'équipe municipale. Les **Ateliers Chantier d'Insertion (ACI)** sont un des outils permettant de répondre à cet objectif. L'ACI place l'Homme au cœur de son action d'accompagnement socio-professionnel et de formation par le travail en assurant un encadrement technique.

Pour cela, il propose un parcours d'insertion socio-professionnelle aux personnes les plus éloignées de l'emploi fondé sur une expérience en situation réelle de travail, une formation en situation de production, ainsi qu'un accompagnement individualisé. La programmation 2016 / 2017 nous permet de proposer 375 solutions d'insertion de 1 an.

Les chantiers réalisés en insertion permettent également de créer ou de réhabiliter des espaces publics de proximité dans les 19 quartiers de la Ville. Ces espaces réalisés par et pour des habitants du quartier sont le support de projets collectifs pour renforcer le vivre ensemble.

A ce titre, nous vous proposons de mettre en œuvre la nouvelle programmation 2016-2017 dont le lancement est prévu au premier semestre de cette année.

Cette programmation regroupe :

⇒ 21 Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI) de 1 an pour le développement des quartiers :

Quartier - Repérage	Intitulés
Chaudron	Jardins familiaux (<i>ex-zoo</i>)
Primat	Extension jardins familiaux et poulaillers
Primat	Prolongation Réhabilitation Maison de fonction Ecole Primat
Sainte-Clotilde	<i>Véloce</i>
Moufia 2	<i>Aménagement paysager Père Lafosse (parcours de santé et aire de jeux)</i>
Centre-Ville	Aménagement bibliothèque Ecole Centrale
Marcadet	Multisites de Marcadet
Bas de la Rivière	Pole Intégration
Montagne 8ème	Aménagement paysager les Manguiers
Montagne 15ème	ACI Végétalisation urbaine
Source	Aménagement d'espaces multi-activités
Brûlé	Prolongation ACI du Brûlé
Bellepierre	ACI SIDR Maïdo, aménagement des espaces
Saint-François	Aménagement paysager et entretien du site PK 9
Camélias/ Providence/ Vauban	Aménagement du centre Jacques Cœur
Camélias	ACI Château Morange
Montgaillard	Réhabilitation salles des maîtres Ecole Henry Dunant
Bois-de-Nèfles	Place d'activités
Bretagne	Création et aménagement d'un jardin d'agrément (ex Limonaderie)
Domenjod	ACI Aménagement du site Plateau vert Ilet Quinquina
Moufia	Réhabilitation et sécurisation des Vestiaires du stade du Moufia

Rapport n° 16/1-02

⇒ **4 ACI permanents** qui permettent de développer des projets innovant sur le long terme et de former des bénéficiaires dans des domaines liés au développement durable (agriculture biologique, ressourcerie...):

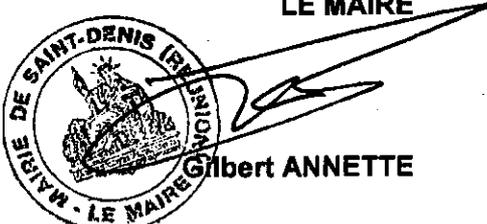
Quartier - Repérage	Intitulés
Bois-de-Nèfles	Serre Pédagogique
Moufia	Ressourcerie
Montagne 15ème	ACI Jardin de Cocagne à Saint-Bernard
Source	Miel en lèr

En conséquence, je vous demande de m'autoriser :

- à engager la programmation 2016-2017 des ACI,
- à signer tous les actes concernant cette affaire.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE



Gilbert ANNETTE

The image shows a circular official seal of the Mayor of Saint-Denis (Réunion). The seal contains a central emblem and the text 'MAIRIE DE SAINT-DENIS (REUNION)' and 'LE MAIRE'. A handwritten signature in black ink is written over the seal, extending to the right.

COMMUNE DE SAINT-DENIS

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mercredi 02 mars 2016
Délibération n° 16/1-02

OBJET ATELIERS CHANTIERS D'INSERTION
PROGRAMMATION 2016-2017

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 16/1-02 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur LOWINSKY Jacques, 1er Adjoint, présenté au nom des Commissions
Affaire Générale/ Entreprise Municipale, et Solidarités ;

Sur l'avis de ladite Commission - avec réserve de Monsieur VICTORIA René-Pau en Affaire
Générale/ Entreprise Municipale - ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ARTICLE 1

Autorise le Maire à engager la programmation 2016-2017 des ACI.

ARTICLE 2

Autorise le Maire à signer tous les actes concernant cette affaire.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 4 MAR. 2016



LE MAIRE

Gilbert ANNETTE